

Au Conseil Communal de la Commune de
SERVION

Préavis municipal n° 09-2024

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 68'000.00 ttc
Acquisition d'un deuxième véhicule électrique pour la voirie - Les Cullayes

Rapport de la Commission des Finances.

Madame la Présidente,
Madame et Messieurs les Municipaux
Mesdames et Messieurs,

Après examen du préavis municipal n° 09-2024 et analyse approfondie par la commission des finances, nous souhaitons exprimer notre avis favorable quant à l'acquisition d'un deuxième véhicule électrique pour la voirie.

L'achat d'un second véhicule permettra de couvrir de manière optimale les besoins de déplacement et de service sur l'ensemble des deux villages. La municipalité nous confirme également qu'il n'est pas prévu de s'équiper davantage de véhicule de ce type à moyen et long terme.

Par ailleurs, l'achat du même modèle que le véhicule actuel avec un seul prestataire, comme proposé, présente des avantages évidents en termes de gestion des coûts d'entretien et de simplification des opérations de maintenance.

La commission des finances a pris note que le financement proposé par prélèvement sur le fonds de réserve « investissements futurs » est une solution adaptée qui ne mettra pas en péril la trésorerie courante. L'amortissement comptable prévu pour 2026 permettra de rationaliser cet investissement sans impact significatif sur les finances de la commune.

Conclusion :

En conclusion, nous soutenons l'octroi du crédit d'investissement de CHF 68'000.00 TTC pour cette acquisition, et nous recommandons au Conseil communal de Servion d'adopter la décision telle que présentée dans le préavis, soit :

- d'autoriser la Municipalité à acquérir un deuxième véhicule électrique GOUPIL G4L-2024 pour un montant total de CHF 68'000.00 ttc,
- d'octroyer à la Municipalité le crédit d'investissement de CHF 68'000.00 ttc,
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées.

car jugé supportable par les finances de la commune.

Les membres de la Commission des Finances :

Président-rapporteur

Richard Sermier

Membre

Bernard Burri

Membre

Frédéric Maffei

Les Cullayes, le 24 septembre 2024